

**SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE
SIRCA**

Société en nom collectif
Au capital de 7.448 euros
Siège social : 8/10, boulevard de Vaugirard
75724 Paris Cedex 15

388 156 499 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 25 JUIN 2025**

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'assemblée générale, approuvant les propositions de la Gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 46.238,50 euros au crédit du compte de réserves libres.

.../...

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Pouvoir pour formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à *LegalVision Pro* à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce de Paris.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *
*

Extrait certifié conforme à l'original.

PACIFICA

Gérante

Représentée par Monsieur Guillaume ORECKIN



Bilan actif

020SIRCA

Période : 31 DÉCEMBRE 2024

	Brut	Amortissements et provisions	12 / 2024	12 / 2023
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :	12 626 554,68	12 141 951,65	484 603,03	869 077,67
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	12 626 554,68	12 141 951,65	484 603,03	869 077,67
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	46 366 604,41	29 487 775,79	16 878 828,62	14 294 209,09
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	46 366 604,41	29 487 775,79	16 878 828,62	14 294 209,09
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2) :	326 796,27		326 796,27	252 524,63
Participations	10,00		10,00	10,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0,00		0,00	0,00
Autres titres immobilisés	56 593,94		56 593,94	9 042,30
Prêts				
Autres immobilisations financières	270 192,33		270 192,33	243 472,33
TOTAL I	59 319 955,36	41 629 727,44	17 690 227,92	15 415 811,39
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	360 497,22		360 497,22	360 447,22
Créances (3) :	5 280 602,49		5 280 602,49	3 370 176,51
Créances clients et comptes rattachés	2 761 523,46		2 761 523,46	601 231,06
Autres créances	2 519 079,03		2 519 079,03	2 768 945,45
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :	101 796 243,70		101 796 243,70	79 171 561,86
Actions propres				
Autres titres	101 796 243,70		101 796 243,70	79 171 561,86
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 551 297,30		10 551 297,30	2 331 092,30
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL II	117 988 640,71		117 988 640,71	85 233 277,89
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	177 308 596,07	41 629 727,44	135 678 868,63	100 649 089,28
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Copie certifiée conforme à l'original

Bilan 2024 Passif**Exercice clos le 31 décembre 2024***(en euros)*

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES :		
Capital	7 448	7 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :	22	22
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	22	22
Autres		
Report à Nouveau	-	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	46 239	352 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	53 709	360 226
AUTRES FONDS PROPRES :		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I bis	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges	6 848 724	6 397 996
TOTAL II	6 848 724	6 397 996
DETTES :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	-	-
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	53 931 218	29 190 466
Dettes fiscales et sociales	68 346 369	60 311 311
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes diverses	6 498 849	4 389 091
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF :		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	128 776 436	93 890 867
Ecart de conversion Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	135 678 869	100 649 089

Compte de Résultat 2024 - Débit
Exercice clos le 31 décembre 2024

(en euros)

CHARGES D'EXPLOITATION :	31/12/2024	31/12/2023
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes *	56 316 109	53 295 950
Impôts, taxes et versements assimilés	15 014 364	15 911 463
Salaires et traitements	87 669 278	83 246 836
Charges sociales	47 309 863	40 467 137
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 163 157	3 061 316
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	611 237	710 320
Autres charges	(204 016)	640 582
TOTAL I	209 879 992	197 333 603
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (2)	298 594	208 495
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de		462 278
TOTAL III	298 594	670 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	547	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	547	-
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise	6 958 112	3 051 122
Impôts sur les bénéfices (VI)	851 580	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	217 988 825	201 055 498
Solde créditeur = bénéfice (3)	46 239	352 756
TOTAL GENERAL	218 035 064	201 408 254

Compte de Résultat 2024 - Crédit
Exercice clos le 31 décembre 2024

(en euros)

PRODUITS D'EXPLOITATION :	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services	214 590 642	199 226 681
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	214 590 642	199 226 681
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	127 382	278 775
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de	160 508	
Autres produits	1	12
Sous-total B	287 891	278 786
TOTAL I (A+B)	214 878 533	199 505 468
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	836 553	655 605
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 319 978	1 247 181
TOTAL III	3 156 531	1 902 786
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	218 035 064	201 408 254
Solde débiteur = perte (3)		
TOTAL GENERAL	218 035 064	201 408 254

1. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont relatifs à l'exercice 2024 d'une durée de 12 mois, débutant le 1er janvier 2024, et clôturant le 31 décembre 2024

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Activité de la Société

Le nombre de sinistres a augmenté de 1% en 2024 : La SIRCA a ainsi ouvert 1,603 millions de sinistres, en hausse de 0,9% par rapport à 2023, répartis comme suit :

• Sinistres IARD :	1 184 941 sinistres soit -1,6% vs 2023
• Sinistres PJ :	324 253 sinistres soit +4,1% vs 2023
• Sinistres Récoltes :	28 617 sinistres soit +62,9% vs 2023
• Sinistres ATM :	58 546 sinistres soit +15,1% vs 2023
• Sinistres UGSE :	6 539 sinistres soit +107,0% vs 2023

- IARD :

La baisse apparente de 1,6% est à relativiser en matière de gestion, puisque 70 000 sinistres ont été ouverts toute fin 2023 et dont la gestion a pesé surtout sur 2024. Si l'on alloue ces sinistres majoritairement (70%) sur 2024, la progression du nombre de sinistres est de 7%

Pour rappel en 2023, 128 760 sinistres sont liés à des événements climatiques caractérisés principalement par des événements de type Tempête (62% des sinistres et 58% de la charge brute totale) dont l'évènement Tempête Ciaran du 01 au 3 novembre 2023 qui représente à lui seul 51 034 sinistres, soit 40% des sinistres de l'ensemble des événements survenus pendant l'année 2023

- PJ :

La hausse du nombre de sinistres (+4,1%) est plus forte que celle du portefeuille (+3,5%), traduisant une augmentation de la fréquence

- Récolte :

La très forte hausse du nombre de sinistres est marqué par un effet ciseau : une année 2023 épargnée en matière de sinistres et une année 2024 marquée par une sinistralité dense (excès d'eau, grêle)

- UGSE :

Une forte progression du nombre de sinistres en lien avec le développement du portefeuille et une sinistralité sur les contrats Flotte Auto plus forte que prévue

2.2 Autres faits marquants

- Poursuite de l'inflation qui pèse sur le coût de gestion des sinistres.
- Un renfort de 40 CDD a été accordé en 2024 pour la gestion des sinistres climatiques de novembre 2023.
- Plusieurs aménagements/ déménagements en 2024 (St-Etienne, Poitiers & Dijon)

2.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, et de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes clos au 31 décembre 2024, n'a été constaté.

3. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES MÉTHODE À UTILISER

3.1 Modes et méthodes d'évaluation

Les modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, sont ceux définis dans le plan comptable général.

3.2 Changement de méthode opéré en 2024

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler sur l'exercice 2024.

3.3 Méthodes d'évaluation sur les postes de Bilan

L'ensemble des chiffres monétaires est exprimé en milliers d'euros sauf mention explicite.

3.3.1 Calcul des amortissements

Les amortissements des diverses immobilisations de la société sont calculés de façon linéaire, en fonction de la durée de vie du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- . Progiciels site central : 5 ans
- . Frais d'établissement : 5 ans
- . Mobilier et matériel : 10 ans
- . Agencements et installations : 3 ans
- . Matériel informatique : 3 ans
- . Logiciel micro-informatique : 1 ans

3.3.2 Provision pour dépréciation

En cas de perte probable sur un bien immobilisé ou sur une créance, la société constitue une provision pour dépréciation d'actif.

3.3.3 Evaluation des autres actifs

Les autres actifs représentés par des créances sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. La société procède lors de l'inventaire à une estimation des produits à recevoir de façon certaine. Les titres obligataires et les SICAV monétaires sont inscrits à leur prix d'achat à la date d'acquisition.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont composés :

- Du chiffre d'affaires net : celui-ci s'élève à 214,6 millions d'euros contre 199,2 millions d'euros en 2023, en augmentation de 7,2% ;
- Des subventions d'exploitation : pour 0,1 million d'euros en 2024 ;
- Des reprises sur provisions litiges : pour 0,2 million d'euros en 2024 ;

4.2 Charges d'exploitation

Sur l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont augmenté de 6% par rapport à 2023, passant de 197,3 millions d'euros à 210,1 millions d'euros.

- La hausse des postes " Salaires et Traitements " et " Charges salariales " est portée par la croissance des effectifs, les revalorisations salariales et les mesures exceptionnelles prises en 2024.
- La hausse du poste « Autres Achats et Charges Externes » (+6 %) provient principalement :
 - Des charges de locaux en progression du fait la hausse annuelle des loyers et des frais afférents (dont l'ouverture de deux UGS bas carbone), des coûts d'électricité et des amortissements liés aux investissements en agencement.
 - Des frais postaux et communication en lien avec la hausse du nombre de sites.
 - Des dépenses d'études et de maintenance informatique liées aux différents projets sur le digital ainsi que des honoraires.
- La diminution du poste impôts et taxes (-6%) s'explique essentiellement par une baisse de diverses taxes (CVAE, CFE).
- Les dotations aux amortissements et provisions (hors provisions pour risques et charges) sont en progression de 3% par rapport à 2023. Cette hausse est due essentiellement aux investissements d'aménagements réalisés en UGS.
- Les dotations (0,6 m€) aux provisions pour risques et charges sont en baisse par rapport à 2023. Elles correspondent aux provisions pour médailles du travail et congés anniversaire.

Les différentes composantes de ces charges et les variations entre 2023 et 2024 sont décrites ci-dessous :

En milliers d'euros	2024	2023	%
Autres Achats et Charges Externes	56 316	53 296	6%
Loyers et Charges Locatives	10 867	11 494	
Frais postaux et de communication	3 265	4 991	
Autres Dépenses	42 183	36 811	
Impôts et Taxes	15 014	15 911	(6)%
Taxes sur les Salaires	10 221	9 715	
Taxes Professionnelles	175	1 525	
Taxes diverses	4 618	4 671	
Salaires et Traitements	87 669	83 247	5%
Masse Salariale	74 016	67 922	
Provision Congés Payés et RTT	1 479	1 231	
Intéressement	7 049	10 327	
Autres Dépenses	5 125	3 767	
Charges Salariales	47 310	40 467	17%
Dotations aux Amortissements et Provisions	3 163	3 061	3%
Amortissements Actifs Corporels	2 779	2 556	
Amortissements Actifs Incorporels	384	506	
Dotations aux Provisions pour risques et charges	611	710	100%
Autres charges	-	641	(100)%
Total des charges d'exploitation	210 084	197 334	6%

4.3 Résultat financier

Le résultat financier est de 2,9 millions d'euros en 2024 contre 1,2 million d'euros en 2023. La hausse s'explique par la remontée des taux d'intérêt, ainsi que la cession de valeurs mobilières de placements.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

5.1 Bilan - Actif

5.1.1 Mouvements sur actifs corporels, incorporels et financiers

Actifs corporels et incorporels

(En milliers euros)	31/12/2023	Augmentation 2024	Diminution 2024	31/12/2024
Immobilisations Brutes				
Incorporelles	12 627	-	-	12 627
Corporelles	41 003	5 363	-	46 367
TOTAL	53 630	5 363	-	58 993
Amortissements				
Incorporels	11 757	384	-	12 142
Corporels	26 709	2 779	-	29 488
TOTAL	38 467	3 163	-	41 630
Immobilisations Nettes				
Incorporelles	869	-	384	485
Corporelles	14 294	2 585	-	16 879
TOTAL	15 163	2 585	384	17 363

Actifs financiers

(En milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentation 2024	Diminution 2024	31/12/2024
Sicav monétaires	59 341	223 872	211 766	71 447
Obligations	19 563	10 448	-	30 011
Dépôts et cautionnements*	244	27	-	271

5.1.2 Actifs circulants

L'actif circulant est constitué des éléments ci-dessous :

(en milliers euros)	2024			2023
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	2 762	2 762		601
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	456	456		732
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-		-
Autres impôts taxes et versements assimilés	-	-		141
Divers				
Groupe et associés (1)	8	8		14
Débiteurs divers	2 055	2 055		1 882
Charges constatées d'avance				
TOTAL	5 280	5 280	-	3 370

(1) Prêts et avances consenties aux associés

- Autres créances clients**

Sont comptabilisées dans ce poste les factures de commissions émises par SIRCA CIRM aux co-courtiers (2,69 M€) ainsi que 7 factures pour CA IMMOBILIER (0,07 M€) dont le règlement est intervenu courant 2025.

- Débiteurs divers**

Le poste augmente par rapport à décembre 2023 passant de 1.9 M€ à 2.1 M€. Ce solde s'explique pour l'essentiel par la hausse du poste " Produits à recevoir " qui s'élève à 1.9 M€. Il s'agit pour l'essentiel du produit à recevoir relatif à la quote-part SIRCA sur le gain de TVA du Groupe Crédit Agricole à la suite de la mise en place du groupe de TVA en 2023.

5.2 Bilan - Passif

5.2.1 Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital de la société de 7 448 euros, est détenu par les 39 Caisses Régionales du Crédit Agricole, par BANQUE CHALUS, par LCL, et par PACIFICA en tant que gérant. Ce capital de 7 448 euros est divisé en 49 parts dont la valeur nominale est de 152€.

Avant affectation du résultat de 46 239 euros, les capitaux propres au 31 décembre 2024 ressortent à 53 709 euros.

(En euros)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Capital	7 448			7 448
Réserves	22			22
Benefice de l'exercice	352 756	46 239	352 756	46 239
Total	360 226	46 239	352 756	53 709

5.2.2 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Montant brut au début de l'exercice 2 024	Augmentations: Dotations de l'exercice 2 024	Diminutions: Reprises de l'exercice 2 024	Montant à la fin de l'exercice 2 024
Provisions pour risques et charges				
Provisions indemnités de départ en retraite	-	-	-	-
Provisions médaille du travail	3 862	475	-	4 337
Provisions congés anniversaire	2 185	136	-	2 322
Provisions pour litiges	351	88	249	190
Total	6398	699	249	6 849

Provisions pour indemnité de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu étant à moins de 30 ans de la date théorique du départ à la retraite:

$(\text{Salaire Brut des 12 derniers mois} / 12) \times 20\%$ par année d'ancienneté, plafonné à 6 mois de salaire mensuel.

Le salaire brut est revalorisé à l'âge de la retraite.

Cette provision tient également compte d'un taux de mortalité, de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise lors du départ à la retraite, ainsi que du taux d'actualisation Iboxx Euro Corporate AA, fonction de la durée moyenne de l'engagement.

La recommandation 2013-02 a eu pour effet de modifier le calcul des engagements de retraite et avantages similaires.

SIRCA n'a pas été impacté par cette modification, cette provision étant déjà externalisée pour sa totalité auprès de PREDICA.

Provision pour médaille du travail

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire brut mensuel à la date d'inventaire sont appliqués le taux de prime de la médaille X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution de la médaille X par l'espérance de vie jusqu'à l'âge de la médaille X par la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge d'attribution.

Dates d'attribution des médailles : 20 ans, 30 ans, 35 et 40 ans d'ancienneté professionnelle.

Le taux d'actualisation applicable est Iboxx Euro Corporate AA Iboxx Euro Corporate AA en fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provisions pour congés anniversaires

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire mensuel à la date d'inventaire est appliqué le rapport (nombre de jours de congés anniversaire divisé par le nombre de jours ouvrés du mois) X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution des jours de congés anniversaire X par l'espérance de vie jusqu'à la date d'attribution des jours de congés X par la probabilité de présence dans l'entreprise au moment de l'attribution de ces jours de congés.

Dates d'acquisition des congés : 10 ans, 20 ans, et 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise donnent droit respectivement à 5, 10 et 15 jours de congés.

Provisions pour litiges

La provision comptabilisée à fin 2024 concerne cinq contentieux en cours, relatifs à des litiges avec d'anciens salariés de la Société.

5.2.3 Dettes

Les dettes sont constituées des éléments ci-dessous :

(en milliers euros)	2024			2023
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit: (1)				
- à un an maximum à l'origine	-	-		-
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunt et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 931	53 931		29 190
Personnel et comptes rattachés	39 393	39 393		36 432
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 406	19 406		14 726
Impôts sur les bénéfices	782	782		
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-		-
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 765	8 765		9 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				-
Autres dettes	6 499	6 499		4 389
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	128 776	128 776		93 891

(1) emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste a augmenté par rapport à décembre 2023 passant de 29,2 M€ à 53,9 M€ soit une hausse de 84,76%. Cette rubrique est constituée du poste " Fournisseurs Factures non Parvenues " pour un montant de 53,7 M€.

- **Personnels et comptes rattachés**

L'évolution de ce poste s'explique principalement par le renforcement des effectifs de la SIRCA en lien avec la croissance du nombre des sinistres et de leur complexité de gestion.

- **Impôts sur les bénéfices**

Ce poste correspond au solde d'impôt sur les bénéfices à payer.

- **Autres impôts, taxes et versements assimilés**

Ce poste inclut notamment la dotation d'une provision au fonds de péréquation de 0,9 M€ qui vient compléter le montant déjà versé sous forme d'acompte à CASA de 2,1 m€ au titre du groupe de TVA.

Autres dettes

Ce poste a augmenté par rapport à décembre 2023 passant de 4,4 M€ à 6,5 M€.

Le solde est principalement constitué de la dette de la SIRCA envers les Caisses régionales, LCL et Pacifica liée à la régularisation sur les appels de fonds IARD et PJ, soit 6,5 M€.

5.2.4 Engagements hors bilan

Crédit agricole SA s'est porté caution sur les baux commerciaux suivants :

GARANTIE_NOM	CONTREPARTIE	DATE D'EFFET CAUTION	ENCOURS GARANTIES
PACIFICA CESSON SEVIGNE	STE OCDL	01/07/2017	54 400,07
PACIFICA_SIRCA_UGS_POITIERS_FUTUROSCOPE	VENDOME	01/04/2015	68 500,00
PACIFICA_SIRCA_UGS_METZ	ADIM EST	26/08/2011	104 237,20
Pacifica sirca UGS - Mont Saint-Aignan (Rouen)	IMEFA 113	14/12/2018	71 437,36
PACIFICA Clermont	SCI ZENITH TRIDENT C	01/04/2017	55 919,58
PACIFICA LE VERSEAU STRASBOURG	SCPI ALLIANZ PIERRE	01/11/2017	79 885,86
PACIFICA_BORDEAUX_PLAZA	FRUCTIREGIONS	01/09/2016	92 432,09
Pacifica Sirca UGS - Bois Guillaume (Rouen)	LA NORMANDE IMMOBILIERE	01/05/2018	77 977,95
Pacifica Sirca - Synergie Park Arras	SARL SYNERGIE PARK	01/09/2020	60 727,50
PACIFICA - SIRCA - SAINT ETIENNE	Keys les verts	01/09/2019	37 193,98
PACIFICA - NOUVEAU LYON	UNOFIMMO	15/06/2020	114 162,90
PACIFICA - SIRCA - LA ROCHE SUR YON	GIBOIRE ENTREPRISE ET COMMERCE	01/07/2020	39 454,36
PACIFICA - SIRCA - Montpellier Immeuble Business Plaza 2	SOCIETE PFO2 - Représentée par - PERIAL ASSET MANAGEMENT	01/08/2022	78 284,84

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Informations spécifiques sur le personnel et les dirigeants

Effectif moyen (y compris contrat à durée déterminée)	2024	2023	2022
Direction	1	2	2
Cadres	654	593	540
Non cadres	1 575	1 450	1 355
Total du personnel	2 230	2 045	1 897

A compter de l'exercice 2024, le calcul des effectifs se fait sur la base de la moyenne trimestrielle

6.2 Informations spécifiques sur le droit individuel à la formation

Depuis 2015, les comptes du droit individuel à la formation ont été transférés sur les comptes personnels de formation, désormais géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. La société n'est donc plus détentrice de ces informations.

6.3 Informations spécifiques sur les honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'audit légal des comptes 2024 s'élève à 26.608 euros HT.

La répartition des honoraires entre les deux commissaires aux comptes est présentée ci-après :

Pour le cabinet Forvis Mazars : 19.076 € HT

Pour le cabinet PWC : 7.532 € HT

6.4 Informations opérations entreprises liées

(en milliers d'euros)	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL ACTIF	2024			2023		
Placements et immobilisations (Valeur Nette)	-		119 486	-		94 587
Participations	-		-	-		-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-		-	-		-
Autres titres immobilisés	-		57	-		9
Autres titres			101 796			79 172
Autres immobilisations corporelles			16 879			14 294
Autres immobilisations financières			270			243
Autres immobilisations incorporelles			485			869
Autres Actifs	11 755		16 192	4 050		6 062
Avances et acomptes versés sur commande			360			360
Créances clients et comptes rattachés			2 762			601
Autres créances	1 925		2 063	1 862		2 037
Personnel et comptes rattachés			456			732
Disponibilités	9 830		10 551	2 188		2 331
TOTAL	117 55		135 679	4 050		100 649

(en milliers d'euros)	Entreprises	Lien de	Bilan	Entreprises	Lien de	Bilan
	liées	participation		liées	participation	
TOTAL PASSIF	2024			2023		
Capital			7			7
Réserves réglementées			-			-
Résultat			46			353
Provisions pour Charges			6 849			6 398
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-		-	-		-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-		-	-		-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	11 067		53 931	2 625		29 190
Dettes fiscales et sociales	782		68 346			60 311
Autres dettes diverses	6 499		6 499	4 389		4 389
TOTAL	18 348		135 679	7 014		100 649

Mentions légales

SIRCA – Société en nom collectif au capital de 7.448 euros

Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 388 156 499 RCS Paris. N° de TVA : FR 29 388 156 499.

Déclaration N° SAP 388156499.

SIRCA – Société d’Indemnisations Régionales du Crégit Agricole

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société SIRCA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIRCA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes,

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 6 juin 2025

PricewaterhouseCoopers Audit

Neuilly-sur-Seine, le 6 juin 2025



Pierre De Latude
Associé



Olivier Leclerc
Associé



Frédéric Trouillard-Mignen
Associé

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ASSURANCES

COMPTES SOCIAUX 2024 EN NORMES FRANÇAISES

SIRCA

PACIFICA – ASSURANCES DOMMAGES

Sommaire

1.	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	7
2.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7
2.1	Activité de la Société	7
2.2	Autres faits marquants	8
2.3	Evènements postérieurs à la clôture	8
3.	INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODE À UTILISER.....	9
3.1	Modes et méthodes d'évaluation	9
3.2	Changement de méthode opéré en 2024	9
3.3	Méthodes d'évaluation sur les postes de Bilan	9
3.3.1	Calcul des amortissements.....	9
3.3.2	Provision pour dépréciation	9
3.3.3	Evaluation des autres actifs	9
4.	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	10
4.1	Produits d'exploitation	10
4.2	Charges d'exploitation.....	10
4.3	Résultat financier.....	11
5.	INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN.....	12
5.1	Bilan - Actif.....	12
5.1.1	Mouvements sur actifs corporels, incorporels et financiers	12
5.1.2	Actifs circulants.....	13
5.2	Bilan - Passif	13
5.2.1	Capitaux propres	13
5.2.2	Provisions pour risques et charges	14
5.2.3	Dettes.....	15
5.2.4	Engagements hors bilan	17
6.	AUTRES INFORMATIONS	18
6.1	Informations spécifiques sur le personnel et les dirigeants	18
6.2	Informations spécifiques sur le droit individuel à la formation	18
6.3	Informations spécifiques sur les honoraires des commissaires aux comptes.....	18
6.4	Informations opérations entreprises liées.....	19

Bilan 2024 Actif

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en euros)

	Brut	Amortissement et provisions	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :	12 626 555	12 141 952	484 603	869 078
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	12 626 555	12 141 952	484 603	869 078
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	46 366 604	29 487 776	16 878 829	14 294 209
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	46 366 604	29 487 776	16 878 829	14 294 209
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	326 796	0	326 796	252 525
Participations	10		10	10
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0		0	0
Autres titres immobilisés	56 594		56 594	9 042
Prêts				
Autres immobilisations financières	270 192		270 192	243 472
TOTAL I	59 319 955	41 629 727	17 690 228	15 415 811
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :	0	0	0	0
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	360 497		360 497	360 447
Créances :	5 280 602	0	5 280 602	3 370 177
Créances clients et comptes rattachés	2 761 523		2 761 523	601 231
Autres créances	2 519 079		2 519 079	2 768 945
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :	101 796 244	0	101 796 244	79 171 562
Actions propres				
Autres titres	101 796 244		101 796 244	79 171 562
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 551 297	0	10 551 297	2 331 092
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL II	117 988 641	0	117 988 641	85 233 278
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	177 308 596	41 629 727	135 678 869	100 649 089

Bilan 2024 Passif**Exercice clos le 31 décembre 2024***(en euros)*

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES :		
Capital	7 448	7 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :	22	22
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	22	22
Autres		
Report à Nouveau	-	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	46 239	352 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	53 709	360 226
AUTRES FONDS PROPRES :		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I bis	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges	6 848 724	6 397 996
TOTAL II	6 848 724	6 397 996
DETTES :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	-	-
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	53 931 218	29 190 466
Dettes fiscales et sociales	68 346 369	60 311 311
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes diverses	6 498 849	4 389 091
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF :		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	128 776 436	93 890 867
Ecart de conversion Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	135 678 869	100 649 089

Compte de Résultat 2024 - Débit
Exercice clos le 31 décembre 2024

(en euros)

CHARGES D'EXPLOITATION :	31/12/2024	31/12/2023
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes *	56 316 109	53 295 950
Impôts, taxes et versements assimilés	15 014 364	15 911 463
Salaires et traitements	87 669 278	83 246 836
Charges sociales	47 309 863	40 467 137
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 163 157	3 061 316
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	611 237	710 320
Autres charges	(204 016)	640 582
TOTAL I	209 879 992	197 333 603
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (2)	298 594	208 495
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de		462 278
TOTAL III	298 594	670 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	547	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	547	-
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise	6 958 112	3 051 122
Impôts sur les bénéfices (VI)	851 580	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	217 988 825	201 055 498
Solde créditeur = bénéfice (3)	46 239	352 756
TOTAL GENERAL	218 035 064	201 408 254

Compte de Résultat 2024 - Crédit
Exercice clos le 31 décembre 2024

(en euros)

PRODUITS D'EXPLOITATION :	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services	214 590 642	199 226 681
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	214 590 642	199 226 681
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	127 382	278 775
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de	160 508	
Autres produits	1	12
Sous-total B	287 891	278 786
TOTAL I (A+B)	214 878 533	199 505 468
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	836 553	655 605
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 319 978	1 247 181
TOTAL III	3 156 531	1 902 786
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	218 035 064	201 408 254
Solde débiteur = perte (3)		
TOTAL GENERAL	218 035 064	201 408 254

1. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont relatifs à l'exercice 2024 d'une durée de 12 mois, débutant le 1er janvier 2024, et clôturant le 31 décembre 2024

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Activité de la Société

Le nombre de sinistres a augmenté de 1% en 2024 : La SIRCA a ainsi ouvert 1,603 millions de sinistres, en hausse de 0,9% par rapport à 2023, répartis comme suit :

• Sinistres IARD :	1 184 941 sinistres soit -1,6% vs 2023
• Sinistres PJ :	324 253 sinistres soit +4,1% vs 2023
• Sinistres Récoltes :	28 617 sinistres soit +62,9% vs 2023
• Sinistres ATM :	58 546 sinistres soit +15,1% vs 2023
• Sinistres UGSE :	6 539 sinistres soit +107,0% vs 2023

- IARD :

La baisse apparente de 1,6% est à relativiser en matière de gestion, puisque 70 000 sinistres ont été ouverts toute fin 2023 et dont la gestion a pesé surtout sur 2024. Si l'on alloue ces sinistres majoritairement (70%) sur 2024, la progression du nombre de sinistres est de 7%

Pour rappel en 2023, 128 760 sinistres sont liés à des événements climatiques caractérisés principalement par des événements de type Tempête (62% des sinistres et 58% de la charge brute totale) dont l'évènement Tempête Ciaran du 01 au 3 novembre 2023 qui représente à lui seul 51 034 sinistres, soit 40% des sinistres de l'ensemble des événements survenus pendant l'année 2023

- PJ :

La hausse du nombre de sinistres (+4,1%) est plus forte que celle du portefeuille (+3,5%), traduisant une augmentation de la fréquence

- Récolte :

La très forte hausse du nombre de sinistres est marqué par un effet ciseau : une année 2023 épargnée en matière de sinistres et une année 2024 marquée par une sinistralité dense (excès d'eau, grêle)

- UGSE :

Une forte progression du nombre de sinistres en lien avec le développement du portefeuille et une sinistralité sur les contrats Flotte Auto plus forte que prévue

2.2 Autres faits marquants

- Poursuite de l'inflation qui pèse sur le coût de gestion des sinistres.
- Un renfort de 40 CDD a été accordé en 2024 pour la gestion des sinistres climatiques de novembre 2023.
- Plusieurs aménagements/ déménagements en 2024 (St-Etienne, Poitiers & Dijon)

2.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, et de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes clos au 31 décembre 2024, n'a été constaté.

3. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES MÉTHODE À UTILISER

3.1 Modes et méthodes d'évaluation

Les modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, sont ceux définis dans le plan comptable général.

3.2 Changement de méthode opéré en 2024

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler sur l'exercice 2024.

3.3 Méthodes d'évaluation sur les postes de Bilan

L'ensemble des chiffres monétaires est exprimé en milliers d'euros sauf mention explicite.

3.3.1 Calcul des amortissements

Les amortissements des diverses immobilisations de la société sont calculés de façon linéaire, en fonction de la durée de vie du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- . Progiciels site central : 5 ans
- . Frais d'établissement : 5 ans
- . Mobilier et matériel : 10 ans
- . Agencements et installations : 3 ans
- . Matériel informatique : 3 ans
- . Logiciel micro-informatique : 1 ans

3.3.2 Provision pour dépréciation

En cas de perte probable sur un bien immobilisé ou sur une créance, la société constitue une provision pour dépréciation d'actif.

3.3.3 Evaluation des autres actifs

Les autres actifs représentés par des créances sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. La société procède lors de l'inventaire à une estimation des produits à recevoir de façon certaine. Les titres obligataires et les SICAV monétaires sont inscrits à leur prix d'achat à la date d'acquisition.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont composés :

- Du chiffre d'affaires net : celui-ci s'élève à 214,6 millions d'euros contre 199,2 millions d'euros en 2023, en augmentation de 7,2% ;
- Des subventions d'exploitation : pour 0,1 million d'euros en 2024 ;
- Des reprises sur provisions litiges : pour 0,2 million d'euros en 2024 ;

4.2 Charges d'exploitation

Sur l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont augmenté de 6% par rapport à 2023, passant de 197,3 millions d'euros à 210,1 millions d'euros.

- La hausse des postes " Salaires et Traitements " et " Charges salariales " est portée par la croissance des effectifs, les revalorisations salariales et les mesures exceptionnelles prises en 2024.
- La hausse du poste « Autres Achats et Charges Externes » (+6 %) provient principalement :
 - Des charges de locaux en progression du fait la hausse annuelle des loyers et des frais afférents (dont l'ouverture de deux UGS bas carbone), des coûts d'électricité et des amortissements liés aux investissements en agencement.
 - Des frais postaux et communication en lien avec la hausse du nombre de sites.
 - Des dépenses d'études et de maintenance informatique liées aux différents projets sur le digital ainsi que des honoraires.
- La diminution du poste impôts et taxes (-6%) s'explique essentiellement par une baisse de diverses taxes (CVAE, CFE).
- Les dotations aux amortissements et provisions (hors provisions pour risques et charges) sont en progression de 3% par rapport à 2023. Cette hausse est due essentiellement aux investissements d'aménagements réalisés en UGS.
- Les dotations (0,6 m€) aux provisions pour risques et charges sont en baisse par rapport à 2023. Elles correspondent aux provisions pour médailles du travail et congés anniversaire.

Les différentes composantes de ces charges et les variations entre 2023 et 2024 sont décrites ci-dessous :

En milliers d'euros	2024	2023	%
Autres Achats et Charges Externes	56 316	53 296	6%
Loyers et Charges Locatives	10 867	11 494	
Frais postaux et de communication	3 265	4 991	
Autres Dépenses	42 183	36 811	
Impôts et Taxes	15 014	15 911	(6)%
Taxes sur les Salaires	10 221	9 715	
Taxes Professionnelles	175	1 525	
Taxes diverses	4 618	4 671	
Salaires et Traitements	87 669	83 247	5%
Masse Salariale	74 016	67 922	
Provision Congés Payés et RTT	1 479	1 231	
Intéressement	7 049	10 327	
Autres Dépenses	5 125	3 767	
Charges Salariales	47 310	40 467	17%
Dotations aux Amortissements et Provisions	3 163	3 061	3%
Amortissements Actifs Corporels	2 779	2 556	
Amortissements Actifs Incorporels	384	506	
Dotations aux Provisions pour risques et charges	611	710	100%
Autres charges	-	641	(100)%
Total des charges d'exploitation	210 084	197 334	6%

4.3 Résultat financier

Le résultat financier est de 2,9 millions d'euros en 2024 contre 1,2 million d'euros en 2023. La hausse s'explique par la remontée des taux d'intérêt, ainsi que la cession de valeurs mobilières de placements.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

5.1 Bilan - Actif

5.1.1 Mouvements sur actifs corporels, incorporels et financiers

Actifs corporels et incorporels

(En milliers euros)	31/12/2023	Augmentation 2024	Diminution 2024	31/12/2024
Immobilisations Brutes				
Incorporelles	12 627	-	-	12 627
Corporelles	41 003	5 363	-	46 367
TOTAL	53 630	5 363	-	58 993
Amortissements				
Incorporels	11 757	384	-	12 142
Corporels	26 709	2 779	-	29 488
TOTAL	38 467	3 163	-	41 630
Immobilisations Nettes				
Incorporelles	869	-	384	485
Corporelles	14 294	2 585	-	16 879
TOTAL	15 163	2 585	384	17 363

Actifs financiers

(En milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentation 2024	Diminution 2024	31/12/2024
Sicav monétaires	59 341	223 872	211 766	71 447
Obligations	19 563	10 448	-	30 011
Dépôts et cautionnements*	244	27	-	271

5.1.2 Actifs circulants

L'actif circulant est constitué des éléments ci-dessous :

(en milliers euros)	2024			2023
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	2 762	2 762		601
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	456	456		732
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-		-
Autres impôts taxes et versements assimilés	-	-		141
Divers				
Groupe et associés (1)	8	8		14
Débiteurs divers	2 055	2 055		1 882
Charges constatées d'avance				
TOTAL	5 280	5 280	-	3 370

(1) Prêts et avances consenties aux associés

- Autres créances clients**

Sont comptabilisées dans ce poste les factures de commissions émises par SIRCA CIRM aux co-courtiers (2,69 M€) ainsi que 7 factures pour CA IMMOBILIER (0,07 M€) dont le règlement est intervenu courant 2025.

- Débiteurs divers**

Le poste augmente par rapport à décembre 2023 passant de 1.9 M€ à 2.1 M€. Ce solde s'explique pour l'essentiel par la hausse du poste " Produits à recevoir " qui s'élève à 1.9 M€. Il s'agit pour l'essentiel du produit à recevoir relatif à la quote-part SIRCA sur le gain de TVA du Groupe Crédit Agricole à la suite de la mise en place du groupe de TVA en 2023.

5.2 Bilan - Passif

5.2.1 Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital de la société de 7 448 euros, est détenu par les 39 Caisses Régionales du Crédit Agricole, par BANQUE CHALUS, par LCL, et par PACIFICA en tant que gérant. Ce capital de 7 448 euros est divisé en 49 parts dont la valeur nominale est de 152€.

Avant affectation du résultat de 46 239 euros, les capitaux propres au 31 décembre 2024 ressortent à 53 709 euros.

(En euros)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Capital	7 448			7 448
Réserves	22			22
Benefice de l'exercice	352 756	46 239	352 756	46 239
Total	360 226	46 239	352 756	53 709

5.2.2 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Montant brut au début de l'exercice 2 024	Augmentations: Dotations de l'exercice 2 024	Diminutions: Reprises de l'exercice 2 024	Montant à la fin de l'exercice 2 024
Provisions pour risques et charges				
Provisions indemnités de départ en retraite	-	-	-	-
Provisions médaille du travail	3 862	475	-	4 337
Provisions congés anniversaire	2 185	136	-	2 322
Provisions pour litiges	351	88	249	190
Total	6398	699	249	6 849

Provisions pour indemnité de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu étant à moins de 30 ans de la date théorique du départ à la retraite:

$(\text{Salaire Brut des 12 derniers mois} / 12) \times 20\%$ par année d'ancienneté, plafonné à 6 mois de salaire mensuel.

Le salaire brut est revalorisé à l'âge de la retraite.

Cette provision tient également compte d'un taux de mortalité, de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise lors du départ à la retraite, ainsi que du taux d'actualisation Iboxx Euro Corporate AA, fonction de la durée moyenne de l'engagement.

La recommandation 2013-02 a eu pour effet de modifier le calcul des engagements de retraite et avantages similaires.

SIRCA n'a pas été impacté par cette modification, cette provision étant déjà externalisée pour sa totalité auprès de PREDICA.

Provision pour médaille du travail

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire brut mensuel à la date d'inventaire sont appliqués le taux de prime de la médaille X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution de la médaille X par l'espérance de vie jusqu'à l'âge de la médaille X par la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge d'attribution.

Dates d'attribution des médailles : 20 ans, 30 ans, 35 et 40 ans d'ancienneté professionnelle.

Le taux d'actualisation applicable est Iboxx Euro Corporate AA Iboxx Euro Corporate AA en fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provisions pour congés anniversaires

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire mensuel à la date d'inventaire est appliqué le rapport (nombre de jours de congés anniversaire divisé par le nombre de jours ouvrés du mois) X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution des jours de congés anniversaire X par l'espérance de vie jusqu'à la date d'attribution des jours de congés X par la probabilité de présence dans l'entreprise au moment de l'attribution de ces jours de congés.

Dates d'acquisition des congés : 10 ans, 20 ans, et 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise donnent droit respectivement à 5, 10 et 15 jours de congés.

Provisions pour litiges

La provision comptabilisée à fin 2024 concerne cinq contentieux en cours, relatifs à des litiges avec d'anciens salariés de la Société.

5.2.3 Dettes

Les dettes sont constituées des éléments ci-dessous :

(en milliers euros)	2024			2023
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit: (1)				
- à un an maximum à l'origine	-	-		-
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunt et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 931	53 931		29 190
Personnel et comptes rattachés	39 393	39 393		36 432
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 406	19 406		14 726
Impôts sur les bénéfices	782	782		
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-		-
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 765	8 765		9 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				-
Autres dettes	6 499	6 499		4 389
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	128 776	128 776		93 891

(1) emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste a augmenté par rapport à décembre 2023 passant de 29,2 M€ à 53,9 M€ soit une hausse de 84,76%. Cette rubrique est constituée du poste " Fournisseurs Factures non Parvenues " pour un montant de 53,7 M€.

- **Personnels et comptes rattachés**

L'évolution de ce poste s'explique principalement par le renforcement des effectifs de la SIRCA en lien avec la croissance du nombre des sinistres et de leur complexité de gestion.

- **Impôts sur les bénéfices**

Ce poste correspond au solde d'impôt sur les bénéfices à payer.

- **Autres impôts, taxes et versements assimilés**

Ce poste inclut notamment la dotation d'une provision au fonds de péréquation de 0,9 M€ qui vient compléter le montant déjà versé sous forme d'acompte à CASA de 2,1 m€ au titre du groupe de TVA.

Autres dettes

Ce poste a augmenté par rapport à décembre 2023 passant de 4,4 M€ à 6,5 M€.

Le solde est principalement constitué de la dette de la SIRCA envers les Caisses régionales, LCL et Pacifica liée à la régularisation sur les appels de fonds IARD et PJ, soit 6,5 M€.

5.2.4 Engagements hors bilan

Crédit agricole SA s'est porté caution sur les baux commerciaux suivants :

GARANTIE_NOM	CONTREPARTIE	DATE D'EFFET CAUTION	ENCOURS GARANTIES
PACIFICA CESSON SEVIGNE	STE OCDL	01/07/2017	54 400,07
PACIFICA_SIRCA_UGS_POITIERS_FUTUROSCOPE	VENDOME	01/04/2015	68 500,00
PACIFICA_SIRCA_UGS_METZ	ADIM EST	26/08/2011	104 237,20
Pacifica sirca UGS - Mont Saint-Aignan (Rouen)	IMEFA 113	14/12/2018	71 437,36
PACIFICA Clermont	SCI ZENITH TRIDENT C	01/04/2017	55 919,58
PACIFICA LE VERSEAU STRASBOURG	SCPI ALLIANZ PIERRE	01/11/2017	79 885,86
PACIFICA_BORDEAUX_PLAZA	FRUCTIREGIONS	01/09/2016	92 432,09
Pacifica Sirca UGS - Bois Guillaume (Rouen)	LA NORMANDE IMMOBILIERE	01/05/2018	77 977,95
Pacifica Sirca - Synergie Park Arras	SARL SYNERGIE PARK	01/09/2020	60 727,50
PACIFICA - SIRCA - SAINT ETIENNE	Keys les verts	01/09/2019	37 193,98
PACIFICA - NOUVEAU LYON	UNOFIMMO	15/06/2020	114 162,90
PACIFICA - SIRCA - LA ROCHE SUR YON	GIBOIRE ENTREPRISE ET COMMERCE	01/07/2020	39 454,36
PACIFICA - SIRCA - Montpellier Immeuble Business Plaza 2	SOCIETE PFO2 - Représentée par - PERIAL ASSET MANAGEMENT	01/08/2022	78 284,84

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Informations spécifiques sur le personnel et les dirigeants

Effectif moyen (y compris contrat à durée déterminée)	2024	2023	2022
Direction	1	2	2
Cadres	654	593	540
Non cadres	1 575	1 450	1 355
Total du personnel	2 230	2 045	1 897

A compter de l'exercice 2024, le calcul des effectifs se fait sur la base de la moyenne trimestrielle

6.2 Informations spécifiques sur le droit individuel à la formation

Depuis 2015, les comptes du droit individuel à la formation ont été transférés sur les comptes personnels de formation, désormais géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. La société n'est donc plus détentrice de ces informations.

6.3 Informations spécifiques sur les honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'audit légal des comptes 2024 s'élève à 26.608 euros HT.

La répartition des honoraires entre les deux commissaires aux comptes est présentée ci-après :

Pour le cabinet Forvis Mazars : 19.076 € HT

Pour le cabinet PWC : 7.532 € HT

6.4 Informations opérations entreprises liées

(en milliers d'euros)	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
	2024			2023		
TOTAL ACTIF						
Placements et immobilisations (Valeur Nette)	-		119 486	-		94 587
Participations	-		-	-		-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-		-	-		-
Autres titres immobilisés	-		57	-		9
Autres titres			101 796			79 172
Autres immobilisations corporelles			16 879			14 294
Autres immobilisations financières			270			243
Autres immobilisations incorporelles			485			869
Autres Actifs	11 755		16 192	4 050		6 062
Avances et acomptes versés sur commande			360			360
Créances clients et comptes rattachés			2 762			601
Autres créances	1 925		2 063	1 862		2 037
Personnel et comptes rattachés			456			732
Disponibilités	9 830		10 551	2 188		2 331
TOTAL	117 55		135 679	4 050		100 649

(en milliers d'euros)	Entreprises	Lien de	Bilan	Entreprises	Lien de	Bilan
	liées	participation		liées	participation	
TOTAL PASSIF	2024			2023		
Capital			7			7
Réserves réglementées			-			-
Résultat			46			353
Provisions pour Charges			6 849			6 398
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-		-	-		-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-		-	-		-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	11 067		53 931	2 625		29 190
Dettes fiscales et sociales	782		68 346			60 311
Autres dettes diverses	6 499		6 499	4 389		4 389
TOTAL	18 348		135 679	7 014		100 649

Mentions légales

SIRCA – Société en nom collectif au capital de 7.448 euros

Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 388 156 499 RCS Paris. N° de TVA : FR 29 388 156 499.

Déclaration N° SAP 388156499.